

personnel, des justices de missions acceptées non sans résistances, des institutions privées, des justices de colons, des tribunaux de commerce, une justice de mer souvent violente et décriée, ou encore des procédures de médiation, d'arrangement plutôt que de conquête, des justices de palabres, etc. En somme, du fait de la diversité des cultures et de l'acceptation d'un pluralisme juridique, aucun pouvoir colonial n'a pris en charge la totalité du judiciaire.

La deuxième partie est consacrée au personnel, à la « robe coloniale ». Lévi-Strauss (*Tristes Tropiques*) a été frappé par le spectacle de ces « trois juges qui supportaient mal, sous la chaleur des toges rouges et des fourrures à quoi l'humidité ambiante avait enlevé leur apprêt. Ces défroques pendaient autour de leurs corps comme des pansements ensanglantés » soulignant tout de suite le hiatus entre la métropole et les Antilles. Mais hormis les costumes judiciaires importés que les colonisés ont finalement adoptés, il a fallu à l'époque trouver des gens compétents, des lettrés si possible, dans la diversité et la difficulté des recrutements d'une magistrature longtemps peu attirante et dont l'image est restée négative, souvent pour des raisons de vie privée, une magistrature instable, absente, dont certains représentants séjournent plus souvent sur les bateaux qui les conduisent en congé que dans leur juridiction, la plaie de l'intérim. Mais surtout une magistrature à laquelle il fallait conférer un statut solide et assurer son indépendance malgré le refus de l'immobilité, contradiction insoluble, question cependant essentielle et d'autant plus difficile à résoudre que la justice coloniale était conçue sur un mode vertical, avec la culture du chef, des gouverneurs-juges et des parquets tout puissants. Enfin, des auxiliaires de justice, les avocats qui, après des débuts timides, vont malgré leur faible nombre connaître de belles carrières dans le droit des affaires tandis que des avocats indigènes auront eu également leur succès.

Tous ces sujets, simplement évoqués ici, pour inciter à lire ce livre riche, trop peut-être, mais qui dit le vrai de cette « impossible justice ».

Jean-Pierre ROYER

Antonin Durand, *La Quadrature du cercle. Les mathématiciens italiens et la vie parlementaire 1848-1913*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2018, 348 p.

Antonin Durand examine la façon dont une quarantaine de mathématiciens italiens ont investi (en nombre, comparativement à d'autres puissances savantes européennes) la vie politique de leur pays en siégeant à la Chambre ou au Sénat pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle (1848-1913). La borne chronologique inférieure ne fait pas débiter l'étude avec la naissance du Royaume d'Italie (1861) mais elle inclut la période pré-unitaire (1848-1861) afin de comprendre et de circonscrire les ruptures qu'entraîne l'unification dans l'engagement politique des mathématiciens italiens. La date de 1913 est moins choisie en raison de la Première Guerre mondiale que parce qu'elle marque la fin d'un cycle de la vie politique en Italie – cinquantième anniversaire de l'unification et réformes électorales majeures. L'ampleur de la période, qui s'étend sur plus de soixante ans de la vie parlementaire italienne, permet à l'auteur de montrer la pluralité et l'évolution des parcours qui mènent d'une carrière d'universitaire à un poste de parlementaire, sans jamais soustraire à l'analyse les tensions qui jalonnent l'histoire politique de l'Italie.

Bien que découpé en deux parties dissociées – la carrière mathématique, la carrière parlementaire (trois chapitres pour la première, quatre pour la seconde) –,

L'ouvrage ne cherche pas à « recréer de l'étanchéité » (p. 26) entre deux mondes *a priori* autonomes, là où la mise au jour de circulations de tous ordres entre les bancs de l'université et ceux du Sénat et de la Chambre doit permettre de comprendre les effets de l'engagement politique sur les parcours académiques et la spécificité de l'inscription des mathématiciens dans le champ parlementaire. Aussi, l'ouvrage s'appuie sur un appareil critique très abondant, tant du point de vue de la documentation secondaire convoquée que des sources archivistiques mobilisées. C'est précisément en raison de la confrontation de matériaux primaires jusque-là sous exploités, ou exploités de façon disjointe par les historiens – actes parlementaires, correspondances, documents institutionnels, presse politique, dossiers de professeurs, travaux mathématiques (certains de ces documents, dont les actes parlementaires, ont, par exemple, déjà été sollicités par Umberto Bottazzini et Pietro Nastasi, *La patria ci vuole eroi. Matematici e vita politica nell'Italia del Risorgimento*, 2013) – et qui vise à faire dialoguer les deux volets de la carrière des acteurs, que cette étude revêt un caractère novateur. De ce point de vue-là, elle se distingue des travaux des historiens des mathématiques – largement convoqués dans l'ouvrage – par une méthode historique qui appréhende d'emblée les mathématiciens comme des acteurs à l'interface entre plusieurs sphères sociales.

Après un premier chapitre consacré à la transformation des universités italiennes dans le contexte général du passage d'une constellation d'États souverains à un royaume unifié qui mène, non sans résistance locale, à une forme de centralisation et de nationalisation des mathématiques, l'auteur s'intéresse à la carrière universitaire des mathématiciens. Il montre que leur recrutement répond autant à des logiques strictement académiques qu'extra-scientifiques. Ainsi, la nationalisation du processus de recrutement qui repose désormais sur les pairs – mise au jour par l'étude du *Bollettino Ufficiale del Ministero della Pubblica Istruzione* dans lequel sont consignés les travaux des commissions de recrutement – rompt théoriquement avec la situation pré-unitaire en matière d'indépendance avec le pouvoir politique, en ouvrant le marché des recrutés et des recruteurs. Mais la cooptation renforce le poids de certains acteurs parmi les plus influents des universitaires et déporte, de fait, le centre de gravité des mathématiques italiennes des régions septentrionales vers Rome et Naples (chap. 2).

Ainsi, la difficile et très concurrentielle accession aux postes académiques – de nombreux aspirants patientent dans les chambres d'appel que sont l'enseignement secondaire ou l'assistantat – ne relève pas de la seule méritocratie et de qualités académiques, mais nécessite, de la part des impétrants, la construction progressive de réseaux autour des mathématiciens les plus influents, et qui laisse peu de place au hasard, explique l'A. lorsqu'il recourt à la notion de « stratégie » d'ascendance, d'alliance ou de patronage (chap. 3). Ici, des représentations réticulaires auraient sans doute permis de rendre davantage compte des complexités décrites par l'auteur dans l'étude de nombreuses situations individuelles (richement appuyées et illustrées par les correspondances), de décrire les processus collectifs de socialisation qui permettent, en amont, aux mathématiciens de pénétrer le champ universitaire puis politique, et également de sortir d'une logique somme toute chronologique (voir Claire Lemerrier, « Analyse des réseaux sociaux en histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 52-2, 2005). Le récit ordonne de façon assez attendue les temps de la vie des acteurs : la carrière, d'abord académique, d'enseignant-chercheur à laquelle vient s'ajouter ou se substituer (selon les cas) une carrière politique. La pulsation annoncée entre ces deux champs n'est qu'en partie lisible dans cette première partie de l'ouvrage – la façon dont les mathématiciens s'imposent collectivement dans les sociétés savantes pour accroître leur visibilité politique exceptée (chap. 3).

Le chapitre IV qui débute la seconde partie cherche à rendre tangible l'impact de l'entrée au parlement sur la carrière académique. Les nouveaux parlementaires font face à des contraintes institutionnelles et matérielles qui influent considérablement sur leurs enseignements et leurs travaux de recherche, de sorte « qu'ajouter des activités politiques au travail universitaire apparaît donc comme une gageure » (p. 186), moins au Sénat (accession par nomination) qu'à la Chambre où les périodes de campagnes électorales retranchent encore du temps disponible à la vie scientifique. L'impact de l'entrée au parlement sur l'évolution de la fréquence annuelle de publication des acteurs constitue un indicateur tout à fait significatif, mais peut-être pas suffisant (considérant, par exemple, que les traces bibliométriques ne rendent pas compte de la qualité scientifique desdits travaux). De façon générale, les méthodes quantitatives fréquemment exploitées dans l'ouvrage – assorties à juste titre de précautions méthodologiques – auraient pu être doublées (voir Claire Lemercier, Carine Ollivier et Claire Zalc, « Articuler les approches qualitatives et quantitatives. Plaidoyer pour un bricolage raisonné », in Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp [dir.], *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, 2013), çà et là, d'analyses textuelles des productions scientifiques et ainsi pu renforcer ou nuancer les conclusions, tout en re-pénétrant incidemment ici le champ académique.

L'A. analyse les processus de double légitimation des carrières politiques des mathématiciens. D'un côté, les nouveaux parlementaires ne doivent pas trahir leur identité scientifique aux yeux des pairs mathématiciens, et maintenir une activité universitaire *a minima*, au risque d'encourir une exclusion tacite du champ académique. De l'autre, ils doivent intégrer un monde politique dont ils ne maîtrisent pas les usages et les modes de discours (chap. 5-6-7). Les actes parlementaires comme documents sources de l'analyse et la rhétorique qui traverse leur discours dans les deux assemblées comme indicateur, donnent à voir, là encore, un ensemble de stratégies employées (ou non) par les mathématiciens pour exister (ou non) comme parlementaires. Pour légitimer leur action politique, ces derniers recourent, selon les cas, à l'excellence de leur carrière académique – gage de sérieux et d'autorité –, à leur expérience professorale lorsque les débats à la Chambre ou au Sénat concernent les questions d'éducation, ou encore à leur expertise mathématique quand le parlement discute questions économiques et budgétaires (chap. 6). L'entrée au parlement des mathématiciens, note justement l'A., a ceci de particulier qu'elle marque le point de départ d'une carrière politique, alors qu'elle constitue une forme d'aboutissement pour les autres députés et sénateurs. Dès lors, et pour ceux qui souhaitent réellement entrer en politique – l'auteur évoque le cas d'universitaires dont la nomination au Sénat a tout d'un confortable éméritat –, la politisation apparaît comme un élément indispensable au sein d'une stratégie de légitimation, du champ scientifique vers le champ parlementaire, et une étape-clé du processus d'acculturation aux *habitus* de la vie politique. L'étude de la politisation des mathématiciens permet autant de les situer sur l'échiquier politique selon des convictions personnelles ou au gré des jeux d'alliance, que de comprendre la complexité de leur positionnement quand il s'agit d'œuvrer en faveur de la défense d'intérêts plus ou moins particuliers, plus ou moins locaux, plus ou moins corporatistes, plus ou moins partisans, plus ou moins contradictoires (chap. 7).

D'un strict point de vue éditorial, la présentation des sources (p. 323-328) vient certainement combler quelques manques de l'historiographie récente, en offrant au lecteur une synthèse de la documentation primaire disponible sur la période et les champs étudiés. La bibliographie secondaire arrangée de façon thématique est suivie d'un index alphabétique qui ne présente pas d'indexation avec sous-entrées ; ainsi, par exemple, l'entrée « Cremona, Luigi » (p. 342) offre plus d'une soixantaine d'occurrences qui, ordonnées de façon chronologique ou thématique, auraient

permis de saisir l'enchevêtrement des réseaux fréquentés par le mathématicien parlementaire Cremona, pour lui comme pour d'autres acteurs récurrents. L'ouvrage est agrémenté de nombreux graphiques, tableaux et cartes dont on pourra regretter, parfois, la taille et la qualité de l'édition qui nuisent à une juste mise en valeur des informations qu'ils portent.

Éclairant de façon non prospective la récente accession à la députation du mathématicien français Cédric Villani (évoqué dans la postface), cet ouvrage offre un tableau utile et remarquablement pertinent dans la compréhension des mécanismes et dynamiques d'opposition, de rapprochement et de chevauchement des sphères académiques et politiques.

Thomas PREVERAUD

Fabien Conord, *Les Élections sénatoriales en France. 1875-2015*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 376 p.

Le Sénat, ces dernières années, semble susciter un regain d'intérêt chez les historiens, sans doute en raison des critiques formulées à son encontre, de sa capacité de résistance et de l'alternance qu'il a connue entre 2011 et 2014. En outre, les Français paraissent attachés au bicamérisme comme le prouvent les référendums du 5 mai 1946 et de 1969 (p. 10).

Dans cette étude au long cours (140 ans, trois Républiques), F. Conord s'intéresse aux élections sénatoriales qui sont un domaine essentiel de l'histoire de la Chambre haute. En effet, bien qu'elles constituent un champ relativement clos, l'examen approfondi et illustré de ces consultations au suffrage indirect apporte un éclairage remarquable sur de nombreux aspects de la société politique française et de son fonctionnement à diverses échelles.

L'ouvrage s'appuie sur une solide bibliographie et sur d'importantes sources (p. 353-356). Il est riche de 26 tableaux, 2 cartes et 7 figures (caricatures ou dessins de presse), d'un index avec 720 entrées où l'absence des prénoms est parfois regrettable (ex : Poniatowski).

La première des deux grandes parties présente chronologiquement les élections sénatoriales, en indiquant à chaque fois leurs contextes, résultats et interprétations. Dans la seconde, l'auteur examine « Les pratiques politiques de l'entre-soi » à travers lesquelles sont évoqués, de manière précise et subtile, le personnel politique et ses pratiques, les idées politiques, la structuration du système partisan, l'acculturation politique... Le premier chapitre porte sur les élections de la période fondatrice de la III<sup>e</sup> République (1875-1885) avec la mise en application des lois constitutionnelles de 1875, notamment celle sur l'organisation du Sénat dont les articles relatifs au collège électoral sénatorial font la part belle aux délégués des conseils municipaux et aux petites communes avec un délégué par commune et instaurent 75 sénateurs inamovibles.

La première élection sénatoriale, celle des inamovibles (1875), par l'Assemblée nationale, va hâter le ralliement de la Haute Assemblée à la République en raison de la déconfiture du centre droit au profit des républicains qui ont pactisé avec les légitimistes et les bonapartistes. La modération et les vertus pédagogiques de leur programme ainsi que « la discipline républicaine » expliquent leur victoire, dès 1879, qui permet l'accession d'un authentique républicain, Jules Grévy, à la présidence de la République. « La République des républicains » est confirmée par les scrutins